Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212901037-20261030-DEL2026_143-DE

Lan der neau

VILLE DE LANDERNEAU

SÉANCE DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le trente octobre à 18h00, Le Conseil Municipal de la Commune de Landerneau dûment convoqué en conformité de la Loi du 5 avril 1884, le vendredi 23 octobre 2026 , s'est réuni à l'hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MENIL, Maire, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour de la séance.

PRESENTS :

M. Patrick LECLERC, M. Yvon BOTHOREL, Mme Christine ROLLAND, M. Ludovic APPELGHEM, Mme Nadine RIVIER, M. Erwan LE BRONNEC, Mme Alexandra GUILLORÉ, M. Serge LE ROUX, Mme Sophie ALLIGIER, M. Thierry MENIL, Mme Odile YVINEC, Mme Véronique SOUN, Madame Véronique PELLETEUR, Mme Gwénaëlle CUERONI, M. Philippe FOREST, M. Frédéric TREBAOL, Madame Catherine LOTHOU, Mme Anne HERPE, M. Stéphane LEPRETRE, M. Nicolas MOGUEN, M. Alexandre LE ROUX, M. Jérémy BERTHOU, Mme Maëlle CARRO Mme Viviane BERVAS, M. Kevin PORHEL, Mme Colyne ORCIL, M. Yannick LE HELLOCO, M. Fabrice FOURFOOZ

ECXUSES AYANT DONNÉ MANDAT : Mme Céline ETESSE donnant mandat à Mme Alexandra GUILLORÉ, M. Yohann QUEFFELEC donnant mandat à M. Ludovic APPELGHEM, M. Jean-Matthieu COURTOIS donnant mandat à Mme Colyne ORCIL, Mme Gladys GRELAUD donnant mandat à M. Yannick LE HELLOCO, Mme Karine CORNILY donnant mandat à M. Fabrice FOURFOOZ.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

M. Erwan LE BRONNEC est nommé Secrétaire de Séance prend place au bureau en cette qualité.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 029-212901037-20261030-DEL2026_143-DE

Délibération N° DEL2026_143

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2026

Le Conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2026.

Décision du Conseil municipal

Pour : 33

Fait à Landerneau, le 30 octobre 2026

Le Maire

